

LA CULTURE ET L'ART AU COLLÈGE

2017/2018

GUIDE PRATIQUE

A destination des enseignants,
des artistes et scientifiques,
et des structures culturelles,

Contacts

Département de la Seine-Saint-Denis

Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs

Mission « La Culture et l'Art au Collège »

Tél. 01 43 93 83 39

Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Seine-Saint-Denis

Pole pédagogie, Mission enseignements artistiques et culturels

Tél. 01 43 93 73 19

Le dispositif

Lancé pour la première fois en mai 2009 sous la forme d'un appel à projets en direction des structures culturelles et des artistes, le **plan départemental « La Culture et l'Art au Collège » (CAC)**, constitue une nouvelle étape dans le développement de la politique départementale en faveur de l'éducation culturelle et artistique pour les collégiens de la Seine-Saint-Denis. En partenariat avec l'Education nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France, ce plan offre aux 125 collèges publics du département, la possibilité d'accueillir jusqu'à trois parcours culturels et artistiques. Ces projets, dont la caractéristique principale est le lien fort qu'ils entretiennent avec un travail de création ou de recherche, s'adressent à des groupes classes pendant le temps scolaire pour une quarantaine d'heures. Tous les champs de la création artistique ainsi que la culture scientifique et technique sont concernés.

Parce que l'éducation artistique et culturelle se confronte nécessairement à la complexité d'œuvrer pendant le temps scolaire et de trouver sa place aux côtés des enseignements, il y a des étapes indispensables et des temps d'échanges incontournables. C'est pourquoi nous avons élaboré ce document afin de vous accompagner tout au long de l'année lors des différents temps du parcours. Ce guide comporte donc quelques rappels méthodologiques mais aussi des conseils et des suggestions afin que votre projet puisse prendre toute sa dimension, pour le plus grand bénéfice de tous.

1 parcours CAC c'est :

1 artiste/1 scientifique accompagné dans la plus grande majorité des cas d'une structure culturelle

qui mène un projet en lien avec son travail de création, de recherche

=

20H d'atelier

10H pour les sorties

10H pour les temps de réflexion/débat et le temps de clôture

Se connaître

Parce qu'un parcours CAC bouscule les cadres et décale le regard il est nécessaire de consacrer un temps important à l'échange et à la construction du sens du projet.

QUAND ?

Pour co-construire le projet : de début mars à la mi-mai

Pour affiner le projet : de septembre à début octobre.

POUR QUI ?

Les professeurs, les artistes/scientifiques, les structures culturelles.

COMMENT ?

1. Un temps de présentation commun

L'organisation par l'établissement d'un temps de présentation à l'ensemble de la communauté éducative de tous les projets artistiques et culturels se déroulant dans le collège au cours de l'année peut grandement participer à l'enracinement de ces projets et de leur rayonnement.



Avez-vous pensé à présenter le/les parcours lors du Conseil d'administration de rentrée ?

2. Une réunion de rentrée incontournable

Le cadre d'un parcours « La Culture et l'Art au Collège » (CAC) est souple. Artistes/scientifiques, professeurs et structures culturelles ont toute latitude pour choisir le calendrier du parcours, la durée des séances ou encore le lieu où elles se déroulent. Toutefois, même si le parcours ne débute pas en septembre ou octobre, il est nécessaire d'organiser une réunion de rentrée pour s'accorder sur ces points :

- **Le calendrier** : le temps du parcours est totalement libre, il peut s'échelonner sur plusieurs mois ou au contraire s'effectuer pour la majeure partie dans le cadre d'une semaine banalisée. Cela relève de l'organisation de l'emploi du temps et du sens que l'on souhaite donner au parcours. Ainsi, il est nécessaire de bien penser en amont l'articulation des différents temps : ateliers, sorties, temps de discussion avec les élèves sur ce qu'ils ont vu et fait au cours des dernières séances, organisation et place du temps de clôture.
- **La durée des séances** : pour des questions d'attention et d'implication des élèves, des séances de 2 heures d'affilée sont conseillées.
- **La répartition des rôles de chacun** (professeur/artiste ou scientifique) : elle demande un effort d'explicitation de certaines questions : Comment est assumée l'autorité ? Quelles sont les attentes respectives et les postures professionnelles de chacun ? L'évaluation des élèves fait également partie des sujets importants à aborder en amont de la mise en œuvre du parcours afin de valoriser leur travail et leur implication.



Avez-vous pensé à évoquer la question de l'autorité, de la discipline et celle de l'évaluation au sein du parcours ?

- **Le lieu des séances** : lorsque les élèves sont accueillis dans un lieu culturel, leur concentration, leur investissement sont souvent plus grands. Toutefois, le fait de tenir des séances au sein du collège s'avère également important dans le travail de tissage entre le projet pédagogique et le projet artistique/scientifique, le premier visant notamment l'acquisition des compétences et le second le partage d'une démarche singulière de création. Le bon équilibre est donc à trouver.



Avez-vous pensé à envisager l'ensemble des lieux possibles au sein du collège et aux alentours (gymnases municipaux, lieux culturels) pour mener les séances ?

3. Transmission d'information

Pour les artistes/scientifiques et structures culturelles, il est important de penser à distribuer aux enseignants tous documents ou supports d'information auxquels ils pourront se référer ensuite pour la construction de séquences pédagogiques.



Avez-vous pensé à transmettre à l'enseignant des documents sur le travail que vous souhaitez mener avec les élèves ?

Dialoguer et échanger

QUAND ?

Tout au long de l'année scolaire.

POUR QUI ?

Professeurs, artistes/scientifiques, structures culturelles, élèves, familles et personnel du collège.

COMMENT ?

1. Tout au long du parcours, artistes/scientifiques et professeurs ont besoin d'échanger sur l'organisation mais aussi sur le contenu des séances afin de réajuster, de redévelopper les objectifs du projet. Ce dialogue n'est pas toujours évident en raison des contraintes de chacun mais il peut être facilité par la mise en place d'outils tels que :
 - Un agenda électronique partagé.
 - Des documents partagés (séquence pédagogique, feuille de route, bibliographie)
 - La mise en place d'une ou deux réunions où la structure culturelle est également présente afin de faire des points d'étape, de bilan au cours du projet.



Avez-vous pensé à échanger sur les liens à faire entre les séances du parcours et les séquences pédagogiques construites par les professeurs pour leurs cours ?

2. Lieux de ressources, les CDI sont amenés à jouer un rôle clé dans le bon déroulement parcours CAC. Ils peuvent acquérir les ouvrages des artistes, des scientifiques menant les projets, organiser des lectures, des expositions, relayer l'information auprès de l'équipe enseignante...



Avez-vous pensé à solliciter le professeur documentaliste ?

3. Le temps du parcours ne permet pas un véritable investissement dans la vie du collège mais plusieurs artistes/scientifiques ont noté l'importance que pouvait avoir un déjeuner à la cantine scolaire avec les enseignants, un café en salle des professeurs ou encore de passer saluer régulièrement l'équipe de direction.



Avez-vous pensé à informer les autres professeurs de la classe et le personnel de l'établissement du projet et à les tenir informés de l'avancé du parcours ?

Créer du lien pour faire sens

La perception par les élèves d'une cohérence et d'un fil conducteur entre les différents temps du parcours est capitale. Elle relève aussi bien de l'organisation des séances que de la qualité du contenu des échanges entre les acteurs du projet.

1. La première séance avec les élèves

- **Qui** : les professeurs, l'artiste/le scientifique, la structure qui l'accompagne le cas échéant.
- **Les outils** : envisager de mener un travail avec les élèves autour de la biographie/bibliographie de l'artiste/scientifique menant le parcours et proposer des éléments écrits de présentation du projet.
- **Le contenu** : une courte introduction sur le dispositif CAC mais aussi la présentation de la structure culturelle accompagnant l'artiste/le scientifique, son rôle peut être proposée. Enfin, l'enseignant doit aussi s'attacher à donner une vision globale du projet sur l'année scolaire : planning si possible, autres enseignants et matières concernées, le cas échéant.

Par la suite, il est important d'explicitier les liens entre les enseignements et le parcours.

2. L'organisation des sorties

Au-delà de l'aspect organisationnel (transports, autorisations de sorties, etc) qui nécessite une anticipation assez grande, les sorties constituent un temps fondamental du parcours. Elles doivent donc être envisagées comme :

- **Des séances à part entière** dans le parcours. Il est important qu'elles soient présentées comme telles aux élèves et aux familles.

- **Le moyen pour les élèves d'établir plus aisément des liens** avec l'univers de l'artiste/du scientifique mais aussi avec les travaux réalisés lors des temps d'ateliers. Une préparation en amont avec eux et un échange construit a posteriori facilite ce travail.
- **La possibilité de découvrir le travail de l'artiste/du scientifique mais aussi d'élargir le propos** développé dans le projet.

Ainsi, il est important qu'elles ne s'effectuent pas uniquement dans le champ artistique ou scientifique dominant du projet.



Avez-vous pensé à écrire un mot aux familles pour présenter le projet ?

3. Le suivi du projet et le travail inter-disciplinaire

Dans le cadre d'un parcours CAC, l'implication d'une équipe pédagogique ou au moins de deux professeurs est capitale pour la réussite du projet. Voici quelques expérimentations réussies :

- Instauration de réunions de projet entre enseignants impliqués dans le projet.
- Création d'un classeur consultable en salle des professeurs et qui compile, par entrées disciplinaires des enseignants, les travaux accomplis dans les différentes matières autour du projet.
- Affichage d'informations en salle des professeurs.



Avez-vous pensé éventuellement à impliquer d'autres classes (sur une rencontre par exemple) ou d'autres professeurs du collège ?

Donner à voir

A l'issue du parcours CAC, il s'agit de témoigner du chemin parcouru avec l'artiste/le scientifique, à l'occasion d'un temps de clôture.

La conception de ce temps ne doit pas trop empiéter sur le temps global du parcours. Son objectif est de rendre compte du partage qui a eu lieu entre l'artiste/le scientifique et les élèves.

QUAND ?

En fin de parcours.

POUR QUI ?

Collégiens et parents d'élèves, l'ensemble de la communauté éducative et au-delà.

COMMENT ?

1. Le contenu

La restitution doit être en lien avec le projet de l'artiste/du scientifique qui en est le maître d'œuvre. Elle n'implique pas forcément la présentation d'un objet artistique (spectacle, exposition, projection). Elle peut aussi simplement donner à voir les différentes étapes de travail des élèves.

Autrement dit, la forme de ce temps de clôture ne doit pas prendre le pas sur le fond. Il doit permettre aux élèves de s'approprier le cheminement qui a été le leur.



Avez-vous pensé à convier l'ensemble du personnel du collège et les familles à la restitution ?

2. Le lieu

Il est important pour les élèves qu'ils restituent leur travail devant leurs pairs et donc que le temps de clôture puisse se dérouler au sein du collège. Toutefois, le fait que la restitution puisse aussi se dérouler au sein d'un lieu dédié à la diffusion de la culture a des effets plus que positifs pour eux. Etre accueillis et se produire dans des conditions professionnelles induit une posture différente : la concentration est plus grande, le retour sur investissement plus important, notamment sur l'estime de soi. Enfin, cela leur permet d'aller, avec l'artiste, jusqu'au bout du processus artistique.



Avez-vous pensé à regrouper les restitutions des différents parcours que vous menez ?

MEMO

Chefs d'établissement, avez-vous pensé à :

- Présenter le/les parcours CAC lors du Conseil d'administration de rentrée ?
- Envisager l'ensemble des lieux possibles au sein du collège et aux alentours (gymnases municipaux, lieux culturels) pour mener les séances ?
- Informer éventuellement les autres professeurs de la classe et le personnel de l'établissement du projet et les tenir informés de l'avancé du parcours ?
- Impliquer éventuellement d'autres classes (sur une rencontre par exemple) ou d'autres professeurs du collège ?
- Convier l'ensemble du personnel du collège et les familles au temps de présentation au début de l'année et à la restitution ?

Professeurs, avez-vous pensé à :

- Evoquer la question de l'autorité, de la discipline et celle de l'évaluation au sein du parcours ?
- Echanger sur les liens à faire entre les séances du parcours et les séquences pédagogiques ?
- Solliciter le professeur documentaliste ?
- Informer éventuellement les autres professeurs de la classe et le personnel de l'établissement du projet et les tenir informés de l'avancé du parcours ?
- Ecrire un mot aux familles pour présenter le projet ?
- Convier les familles à la restitution ?

Artistes, Scientifiques, structures culturelles, avez-vous pensé à :

- Evoquer la question de l'autorité, de la discipline et celle de l'évaluation au sein du parcours ?
- Transmettre à l'enseignant des documents sur le travail que vous souhaitez mener avec les élèves ?
- Echanger sur les liens à faire entre les séances du parcours et les séquences pédagogiques construites par les professeurs pour leurs cours ?
- Envisager l'ensemble des lieux possibles au sein du collège et aux alentours (gymnases municipaux, lieux culturels) pour mener les séances ?
- Regrouper les restitutions des différents parcours que vous menez ?